



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **BUSINESS FACTORY MANAGEMENT SARL**, Rue de l'Industrie 21, 1450 Ste-Croix
2. Déclaration de faillite: 17.05.2018
3. Suspension de faillite: 25.06.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.07.2018
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société a pour but la détention de participations, prise d'intérêts dans des sociétés en Suisse et à l'étranger, leur financement, le conseil et la formation.

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

04319567

